

79.2/71

Zita I

k 7-5.

Note

Conférence du 23 avril 1971 entre une délégation du Conseil fédéral (MM Gnägi, Graber et Brugger) et 11 représentants de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM).

---

Monsieur le Conseiller fédéral Gnägi, Président de la Confédération, ouvre la conférence en relevant que celle-ci doit permettre aux interlocuteurs de présenter leurs problèmes actuels concernant l'application de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 1949 sur le matériel de guerre (AMG). Après avoir rappelé brièvement l'évolution politique depuis l'affaire Bührle, le Chef du Département militaire fédéral donne la parole à M. R. Frey, président du VSM.

Celui-ci, appuyé par la suite par plusieurs membres du VSM, développe les problèmes posés à l'industrie des armements par l'application de l'AMG.

M. Frey relève d'abord que le VSM approuve entièrement le rapport Weber et souligne spécialement les conclusions de ce rapport.

Les problèmes du VSM sont importants. En résumé:

- planification à longue échéance indispensable;
- prospection longue et coûteuse des marchés mondiaux, sans succès dans beaucoup de cas;
- entretien de services de recherche et de développement grevant lourdement les budgets industriels;
- l'exportation reste indispensable au maintien de cette industrie en Suisse, permettant ainsi d'assurer l'approvisionnement de notre armée;
- ces exportation permettent également de rester en contact avec les industries spécialisées étrangères et de profiter de leurs expériences;
- les machines coûteuses destinées à la fabrication d'armements ne peuvent souvent pas être affectées à d'autres productions.

Le VSM émet les vœux suivants:

- le matériel de guerre devrait être mieux défini;
- les critères appliqués lors de demandes de permis devraient également être mieux précisés (pays en voie de développement, pays à politique instable);



- réduction du catalogue du matériel de guerre; le matériel pouvant être utilisé aussi bien à des fins civiles que militaires mettant les fabricants suisses dans une situation très incertaine et désagréable.

Dans leurs réponses, les membres de la délégation du Conseil fédéral ont soulevé, pour leur part, les principaux points suivants:

- les problèmes de l'industrie des armements sont connus et ont déjà souvent fait l'objet de discussions au sein du Conseil fédéral;
- le climat politique actuel incite à une grande prudence et, après les expériences de ces dernières années, il ne faut pas s'attendre à un allègement des conditions mises à l'octroi des permis;
- le dépôt de l'initiative populaire contre les exportations de matériel de guerre crée une situation nouvelle et personne n'en peut prédire l'évolution. Les armes principales pour essayer de maîtriser ce problème restent le rapport Weber et le contre-projet du Conseil fédéral;
- il n'est pas facile, voire impossible, de trouver une solution valable pour tous les cas. L'industrie a des risques et des responsabilités à prendre et ces risques font partie du métier;
- une définition plus claire et plus précise du matériel de guerre est sans doute possible et facilitera la solution de certains problèmes;
- tout en ne représentant qu'une très faible partie de nos exportations, la fourniture de matériel de guerre à l'étranger reste un atout qui ne saurait être négligé. Même si de telles fournitures à des pays recevant une aide pour leur développement soulèvent parfois des objections partiellement justifiées, ces pays ont cependant également le droit de préparer leur défense. A leur égard, l'application de critères plus sévères doit être néanmoins envisagée.

M. Frey remercie les membres de la délégation du Conseil fédéral et reconnaît que les difficultés rencontrées par le Conseil fédéral ne sont pas simples à surmonter. Le VSM se met volontier à la disposition des autorités fédérales pour trouver une solution aux problèmes techniques (p.ex. définition du matériel de guerre).

30. April 1971